

DRNB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines.

Unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone, le programme de bachelier en droit bilingue français-néerlandais poursuit un double objectif:

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et

DRNB1BA -

- **Connaissance de l'univers culturel et juridique spécifique lié à la langue-cible.**

Exemples : *Mediarecht, Economisch Recht, activités spécifiques menées dans le cadre du cours de néerlandais juridique*

- **Capacité à mener une recherche de nature juridique et à la présenter de manière argumentée, à l'oral et à l'écrit, dans la/les langues-cible.**

Exemples : *Travaux pratiques avec casus en néerlandais, Seminarie Rechtstheorie*

Compétences transférables

Plus largement, et en termes de compétences transférables, l'étudiant ayant suivi le programme ordinaire de Bachelier en droit bilingue français-néerlandais aura :

- **perfectionné sa maîtrise de la langue française et de la langue néerlandaise**, tant orales qu'écrites ;
- **développé son sens de l'autonomie** dans la réalisation de tâches variées (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;
- **affiné une éthique personnelle**, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en droit bilingue français-néerlandais est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.

Exemples : *Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Inleiding tot de Rechtswetenschap, Droit constitutionnel I et II, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Fondements institutionnels du droit européen, Verbintenissenrecht, Mediarecht, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Personen-, familie- en familiaalvermogensrecht, Economisch recht, Droit judiciaire, etc.*

- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.

Exemples : *Philosophie, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I, Geschiedenis van het publiekrecht, etc.*

Langues

L'apprentissage des langues est progressif. Outre une partie du cursus dispensé en néerlandais, les étudiant-es suivent :

- en bloc 1, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue anglaise, qui vise à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, une unité d'enseignement d'anglais juridique, qui vise à rendre l'étudiant-e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.
- en bloc 3, une unité d'enseignement en anglais.

Cours à option

En bloc 2 et 3, les étudiant-es suivent 15 crédits d'unités d'enseignement optionnelles.

Trilingue français-néerlandais-anglais

A partir de la 2ème année, vous pourrez passer en filière trilingue en remplaçant des cours de votre programme par des cours dispensés en anglais.

Séjour d'échange Erasmus

Les étudiant-es en droit peuvent participer à un [séjour Erasmus](#) au 2ème quadrimestre du 2e bloc annuel standardisé.

Stage

En bloc 3, les étudiant-es ont la possibilité d'effectuer un stage d'observation de la pratique juridique (dans les limites des places disponibles). Ce stage vise à les initier à la pratique professionnelle et peut se dérouler au sein de nombreux 'lieux de droit' : barreau, magistrature, secteur public, monde associatif, entreprise privée, etc... L'étudiant-e doit prêter au minimum 60 heures d'observation 'sur le terrain', à l'issue desquelles il-elle doit rédiger un rapport de stage. Le-la maître de stage établit un rapport d'évaluation du stagiaire.

Seminarie Rechtstheorie : travail de fin de bachelier.

DRNB1BA Programme





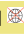
PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BDRNL1270	Mediarecht	Sari Depreeuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 		x	
○ BDROI1312A	Droit des contrats + Travaux pratiques avec casus associés 	Catherine Delforge	FR [q1] [30h+9h] [4 Crédits] 			x
○ EMHUB1380	Personen-, familie- en familiaalvermogensrecht 		NL [q2] [90h] [9 Crédits] 			

⌘ BHIST1122

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BCOMU1211	"Corporate communication and public relations" a comme prérequis BDROI1125
	• BDROI1125 - Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines
BDRAN1262	"Introduction to Comparative Law" a comme prérequis BDROI1111 ET BDRNL1130 ET EMHUB1110
	• BDROI1111 - Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé
	• BDRNL1130 - Séminaire de Sources et principes du droit
	• EMHUB1110 - Inleiding tot de Rechtswetenschap
BDRAN1265	"Law and Religion" a comme prérequis BDROI1110 ET EMHUB1110 ET BDRNL1130
	• BDROI1110 - Droit constitutionnel I
	• EMHUB1110 - Inleiding tot de Rechtswetenschap
	• BDRNL1130 - Séminaire de Sources et principes du droit
BDRAN1310	"EU Law : Foundations (+ travaux pratiques sans casus)" a comme prérequis BDROI1110 ET BDROI1211
	• BDROI1110 - Droit constitutionnel I
	• BDROI1211 - Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés
BDRAN1360	"Law and Tech Governance" a comme prérequis BDROI1110 ET EMHUB1110 ET BDRNL1130
	• BDROI1110 - Droit constitutionnel I
	• EMHUB1110 - Inleiding tot de Rechtswetenschap
	• BDRNL1130 - Séminaire de Sources et principes du droit
BDRNL1310	"Economisch Recht" a comme prérequis EMHUB1280
	• EMHUB1280 - Verbintenissenrecht + Werkcolleges
BDRNL1350	"Seminarie Rechtstheorie" a comme prérequis BHDDR1216 ET EMHUB1280 ET BFIL01116
	• BHDDR1216 - Introduction critique à la pensée juridique contemporaine
	• EMHUB1280 - Verbintenissenrecht + Werkcolleges
	• BFIL01116 - Philosophie morale
BDROI1242	"Anglais juridique" a comme prérequis BDROI1140
	• BDROI1140 - Langue anglaise
BDROI1266	

○ BDROI1111	Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé	Annette Ruelle	FS [q1+q2] [90h] [8 Crédits]
○ BDROI1110	Droit constitutionnel I	Hugues Dumont Mathias El Berhomi	FS [q2] [45h] [5 Crédits]
○ BDROI1125	Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines	Marie-Sophie de Clippele (coord.) Céline Rase Caroline Scheepers	FS [q1+q2] [30h +30h] [6 Crédits]
○ BDROI1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Nicolas Bernard) Sébastien Vanvrekom	FS [q1+q2] [30h] [4 Crédits]
○ BDRNL1130	Séminaire de Sources et principes du droit	Irène Mathy	FS [q1] [30h +0h] [4 Crédits]

○ Langues

○ BDROI1140	Langue anglaise	Gerlanda Cipolla Milena Fontana Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan Melissa Uzumcuoglu	FS [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]
-------------	-----------------	---	--

DRNB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu de la formation**Tronc commun**

○ EMHUB1280	Verbintenissenrecht + Werkcolleges		NI [q2] [60h +9h] [8 Crédits] 🌐
○ BDROI1211	Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés <i>L'étudiant-e suit obligatoirement les travaux pratiques en néerlandais.</i>	Mathias El Berhoumi Sébastien Van Drooghenbroeck	FR [q1] [60h +9h] [6 Crédits] 🌐
○ BDROI1213	Droit pénal	Christine Guillain	FR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ BDROI1214	Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés	Olivia Nederlandt	FR [q2] [45h +9h] [5 Crédits] 🌐

⊗ BHDDR1361	Justice et politique 🟡	Xavier Delgrange	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1265	Law and Religion 🟡	Jogchum Vrielink	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1360	Law and Tech Governance 🟡	Mona Giacometti Charles-Albert Helleputte Enguerrand Marique	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1267	Libertés publiques approfondies 🟡	Mathias El Berhoumi (supplée Sébastien Van Drooghenbroeck)	FB [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐
⊗ BECGE1214	Management humain 🟡	Laurianne Terlinden	FB [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1322	Marketing 🟡	Julie Masset	FB [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1355	Modes alternatifs de résolution des conflits 🟡	Maxime Berlingin (supplée Catherine Delforge) Alice Dejollier (supplée Catherine Delforge)	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1371	Moot court		FB [q2] [0h +30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BFILO1318	Philosophie politique 🟡	Raphaël Gély	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1366	Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale 🟡	Christine Guillain	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1272	Questions spéciales de droit économique 🟡	Alain Strowel Xavier Wauthy	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1273	Questions spéciales de psychologie en rapport avec le droit et les sciences humaines 🟡	Mauricio Garcia Penafiel	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société		

DRNB1BA - 3e bloc annuel

⌘ BDROI1352	Clinique juridique bell hooks droit et genre	Sophie Vincent	FC [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BDROI1367	Clinique juridique "Les Surligneurs" 🇳🇱	Thierry Léonard Jogchum Vrielink	FC [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BDROI1371	Concours de plaidoiries		FC [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BCOMU1211	Corporate communication and public relations 🇳🇱	Thomas Jacobs	FC [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BDRAN1266	Data Law and Innovation		

⊗ BDRAN1360	Law and Tech Governance 🟡	Mona Giacometti Charles-Albert Helleputte Enguerrand Marique	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1267	Libertés publiques approfondies 🟡	Mathias El Berhoumi (supplée Sébastien Van Drooghenbroeck)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐
⊗ BECGE1214	Management humain 🟡	Laurianne Terlinden	FR [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1322	Marketing 🟡	Julie Masset	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1355			

DRNB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, séminaires et travaux pratiques complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques leur apprend à formuler une question de droit à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie;
- la Bibliothèque de droit, mettant à la disposition des étudiant-es des milliers de références.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités

